



# Règlement Intérieur du 2<sup>e</sup> Festival des Horloges Rapide de l'Échiquier Tourangeau 13 juin 2026

## **Article 1 : Généralités**

Le club « Échiquier Tourangeau », affilié à la Fédération Française des Échecs, ligue Centre-Val de Loire, comité d'Indre-et-Loire, représenté par son président, M. François LE GUILLOU, organise le 2<sup>e</sup> tournoi rapide du Festival des Horloges le samedi 13 juin 2026 à la Ferme de la Milletière, 21 rue Joseph Priestley à Tours.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur licencié à la F.F.E à la veille du tournoi. Il est homologué pour le classement rapide FIDE sous le n° 71194.

Tout joueur non licencié désirant participer doit s'acquitter prioritairement du montant de l'adhésion à l'Échiquier Tourangeau en contactant l'organisateur (francois.leguillou@neuf.fr) au plus tard la veille du tournoi.

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur, ainsi que la Charte du joueur d'échecs.

## **Article 2 : Caractéristiques techniques**

Sont appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui ont réglé leurs droits d'inscription la veille du tournoi.

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93<sup>ème</sup> Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde). Ces Règles du Jeu d'Échecs sont entrées en application le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les règles d'appariements sont celles du C04 (F.I.D.E. Handbook) : 7 rondes, appariements au système suisse accéléré type Haley 1.

Les joueurs sont appariés en fonction de leur classement Elo rapide F.I.D.E., Elo lent FIDE, rapide lent ou estimé FFE de juin 2026, dans cet ordre.

La cadence est de 2 x 15 min + 5 s par coup pour toute la partie.

L'arbitre du tournoi est Jean-Claude TEMPLEUR (AE1).

## **Article 3 : Horaires**

- Le pointage des inscrits est prévu à partir de 08h45 à 09h30.
- La première ronde débutera à 10h00.

Les rondes 1, 2 et 3 se déroulent le matin. Une pause d'une heure intervient après la 3<sup>e</sup> ronde vers 12h30.

La ronde 4 reprend ensuite à 13h30.

La remise des prix intervient vers 17 h 30.

## **Article 4 : Aspects pécuniaires**

Les droits d'inscription sont de 15 €.

L'inscription est gratuite pour les joueurs titrés (MI - GMI).

Les prix du tournoi sont attribués à la place, après calcul du nombre de points marqués puis des départages.

Le système de départage est le suivant :

- 1) le Buchholz (Somme des points marqués par les adversaires rencontrés) tronqué 1,
- 2) le cumulatif
- 3) la performance.

La répartition des prix est affichée dans la salle au début de la 3<sup>ème</sup> ronde.

Les prix par catégorie Elo sont attribués à chaque premier et deuxième.

Un prix est décerné au meilleur joueur membre d'un club du CDJE 37.

Les prix ne sont pas cumulables.



# Règlement Intérieur du 2<sup>e</sup> Festival des Horloges Rapide de l'Échiquier Tourangeau 13 juin 2026

## **Article 5 : Rappel des règles du jeu.**

L'article A4 s'applique lors du tournoi, en particulier :

- article 4 Un arbitre qui voit une violation de l'article 4 doit intervenir, sans attendre la demande du joueur.
- article 4.d En cadence rapide, l'arbitre signale le tombé du drapeau, s'il le constate.

## **Article 6 : Conséquence d'un coup illégal**

Le coup illégal (non permis par les règles du jeu), ce peut être par exemple :

- jouer un coup en laissant son roi en échec ou placer son roi en échec
- utiliser les 2 mains pour effectuer une prise, une promotion, le roque,
- déplacer un pion sur la rangée la plus éloignée, appuyer sur la pendule sans avoir remplacé le pion par une nouvelle pièce,
- prendre le roi de l'adversaire,
- déclencher la pendule de l'adversaire sans jouer de coup

Un coup illégal est achevé une fois que le joueur a appuyé sur la pendule. Son adversaire ou l'arbitre met alors la pendule en pause puis le joueur fautif se voit attribuer une pénalité de 1 min à la pendule (rajoutée au temps de son adversaire) ou perd la partie s'il s'agit du second coup illégal.

## **Article 7 : Forfait**

Tout joueur qui ne s'est pas présenté devant l'échiquier 5 min après le lancement d'une ronde perd par forfait. Il est retiré du tournoi s'il ne présente pas à l'arbitre pour fournir une explication.

## **Article 8 : Comportement des joueurs et des spectateurs**

- A l'arrivée devant leur échiquier, les joueurs se placent du côté désigné par la liste affichée des appariements, vérifient la position des pièces et l'affichage des pendules.
- Le silence, une tenue et une attitude correcte sont exigées de la part des joueurs.
- Les téléphones portables doivent demeurer éteints ; toute émission sonore émise par un téléphone entraîne la perte de la partie ou l'expulsion du spectateur.
- article 12.7 Si quelqu'un observe une irrégularité, il peut uniquement en informer l'arbitre. Les joueurs d'autres parties ne doivent ni parler ni n'intervenir d'aucune façon dans une partie.
- Les décisions de l'arbitre sont sans appel durant le tournoi, pour des raisons pratiques.
- Les spectateurs ne sont pas autorisés à interférer dans une partie. L'arbitre peut expulser les contrevenants de la salle de jeu.
- Tout joueur qui a terminé sa partie devient spectateur.
- Le club organisateur se réserve le droit de publier sur son site internet toute photo relative au tournoi. Quiconque ne souhaitant pas voir son image figurer sur ce site internet devra prévenir l'organisateur avant ou pendant le tournoi.

Fait à TOURS, le 12 juin 2026.

Le président de l'Échiquier Tourangeau,  
François LE GUILLOU

L'arbitre,  
Jean-Claude TEMPLEUR